

Mesdames, Messieurs,

Après plusieurs mois difficiles pour Nos Nageurs, Vous Parents, Nos Entraîneurs et Nous Dirigeants, l'on voit maintenant le bout du tunnel. La pandémie reste notre plus grosse inquiétude, néanmoins nous allons, dès le lundi 24 janvier prochain intégrer le nouveau centre aquatique de Denain, Natur&O.

Plusieurs réunions de concertation, l'implication financière importante de la ville de Denain, une équipe d'Educateurs disponible nous ont permis de mettre en place un planning d'entraînements nous permettant, d'envisager une reprise des plus correcte de nos activités et redonner à notre club une image allant de la formation au haut niveau.

Six groupes d'entraînements ont été créés et ont chacun des horaires d'entraînements spécifiques, Nager-Forme-Santé, Maîtres, Ecole de Natation, Perfectionnement, Compétition et Elite. L'encadrement de ces groupes est placé sous la responsabilité d'au minimum 2 Educateurs afin d'assurer l'ensemble des séances.

Nous avons, en collaboration avec les Educateurs concernés, affectés un groupe à chacun des licenciés de cette saison 2021-2022. L'appartenance à un groupe n'est jamais définitive, elle peut changer sur demande des Educateurs et en accord avec le Directeur technique. L'appartenance à un groupe est liée à un niveau de performance, une assiduité aux entraînements, aux compétitions et à un comportement représentant au mieux l'image du Club. Il est joint à ce courrier la composition des groupes. Cette liste est provisoire, mise en place pour une période de six semaines.

L'accès au bassin se fera par le tripode « Groupe » de Natur&O par le passage d'un badge personnel. L'accès ne sera possible que 15 minutes avant le début de la séance et 15 minutes après le début de la séance. SEUL ce badge donnera droit à l'accès au bassin, si le nageur ne l'a pas, il ne pourra participer à la séance. En cas de perte de celui-ci, il vous sera demandé une somme de 10 € pour le remplacer. Seuls les filets de natation seront autorisés au bord du bassin, les nageurs devront mettre leurs effets dans les casiers consignes. Les parents n'auront pas accès aux vestiaires, une discussion est en cours pour leur autoriser l'accès aux gradins.

Par ailleurs, les gestes barrières et le port du masque devront être respectés de l'entrée dans l'établissement aux bords des bassins.

Vous comprendrez qu'autant pour le gestionnaire que pour nous, une période de rodage est nécessaire et nous vous demandons un peu d'indulgence si quelques difficultés venaient perturber ces premières semaines.

Le Directeur technique,



Yves GUDIN